L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 JANVIER 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 30 JANVIER 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Bar Nash & Hodgson, au No 86 rue St Charles, montres or et argent.

Voir Voir Voir!—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

Les dettes de ville et les Cours des Etats-Unis.

Un nouveau mandamus vient d'être accordé par la Cour de Circuit des Etats-Unis (juge Billings), à des porteurs de coupons d'intérêts de Bons de waterworks contre la ville de la Nouvelle-Orléans. Nous n'entrerons pas dans l'examen détaillé de cette décision. L'objet que nous nous proposons est de faire ressortir l'anomalie de la situation actuelle.

Il est clair qu'avec la jurisprudence des Cours des Etats-Unis—jurisprudence que nous sommes loin d'approuver—nous devons nous attendre à voir ces Cours accorder des mandamus à tous les créanciers de la ville à qui il plaira d'en demander, et ces mandamus accordés seront suivis d'ordres pour la levée de taxes spéciales extraordinaires.

Ainsi, les malheureux contribuables de la Nouvelle-Orléans se trouvent placés entre l'enclume et le marteau. D'une part, l'administration municipale persiste à leur imposer une taxe de un et demi pour cent en violation formelle de la Constitution; et de l'autre, ils ont la perspective d'une série de taxes extraordinaires qui menacent de se multiplier jusqu'à concurrence du montant en principal et intérêts de toutes les dettes non converties en Bons à primes, montant qui peut s'élever à cinq ou six millions de dollars et peut-être plus.

C'est là une situation véritablement intolérable et sur laquelle nous appelons l'attention la plus sérieuse de la législature et en particulier des comités chargés des affaires de ville.

Dans les procès intentés contre la ville, celle-ci, nous regrettons de le dire, n'a jamais été convenablement défendue et elle ne l'est plus du tout. L'administration municipale a, d'abord, essayé d'opposer comme moyen de défense, la loi sur les Bons à primes qui obligeait, selon elle, les porteurs de titres de créances à échanger leurs titres contre ces nouveaux Bons. Si la question eût été, à ce moment, bien présentée devant la justice, elle eût dû être réglée dans un sens ou dans l'autre et la ville serait sortie du gâchis.

De deux choses l'une : ou la loi de 1876 était légale et obligatoire pour les créanciers ou elle ne l'était pas. Dans le premier cas, il ne devait plus y avoir qu'une espèce de dettes, dont le service et l'extinction étaient assurés par le plan de Bons à primes et la situation était claire et simple. Dans le second cas, la loi de 1876, laissant subsister tous les droits résultant de la loi de 1852 et des lois postérieures, la ville devait renoncer entièrement au plan de Bons à primes et consacrer ses ressources au paiement des anciennes dettes, conformément aux prescriptions légales.

Au lieu d'agir ainsi, l'administration municipale a persisté à inscrire dans son budget le service des Bons à primes, et, elle a opposé aux créanciers qui ne voulaient pas convertir leurs titres, une force d'inertie, en se contentant de soulever des chicanes la plupart du temps insoutenables.

Le service des Bons à primes avait été calculé sur la dette totale qui était de 23 millions, et bien que le montant des titres convertis en Bons à primes ne s'élevât qu'à 12 millions, on n'en a pas moins, contrairement à toutes les règles de la logique, de l'équité et aux décisions des Cours, porté au budget, chaque année, la somme totale indiquée dans le plan, et basée sur la totalité de la dette. Puis on laissait accumuler d'un autre côté, les intérêts sur les anciens Bons, si bien que lorsque la Cour Suprême des Etats-Unis va prononcer son arrêt sur les Bons consolidés, la municipalité se trouvera en face d'un arriéré exigible considérable, sans avoir mis un sou de côté pour y faire face.

Notre administration municipale paraît assez inconsciente à cet égard. Elle a ordonné en décembre, par obéissance à un mandat de cour accepté complaisamment, la levée de taxes extraordinaires montant, si nous ne nous trompons, à trois mills, et elle paraît disposée à lever toutes les taxes extraordinaires qu'il plaira à la cour de décréter pour payer les créances non converties.

L'unique souci de notre administration paraît être de maintenir *par fas et nefas* le service de ces chers Bons à primes, et pour le faire elle n'hésite pas à violer la Constitution et à maintenir le taux de la taxe à un et demi pour cent, sans rien réserver de cet un et demi pour cent pour les autres créances. Dans ces états de situation, l'administration affecte de laisser de côté la masse d'intérêts accumulés depuis 1874 et 1876 et elle évite d'exposer la véritable situation financière de la corporation qui est désastreuse.

La Constitution nouvelle accorde aux habitants de la Nouvelle-Orléans une protection que la Législature doit s'attacher à rendre efficace, en obligeant l'administration actuelle à obéir à l'article 208 limitant la taxe, et en procédant dans le plus bref délai à la liquidation des dettes de la ville, de façon à rendre possible et même obligatoire un arrangement avec les créanciers. Le message du gouverneur contient, à ce sujet, des suggestions qui auront, sans aucun doute, un grand poids sur l'esprit de nos législateurs.

Si une prompte solution n'est pas apportée à ce problème, si grave pour le présent et l'avenir de la Nouvelle-Orléans, les contribuables sont menacés d'avoir un et demi pour cent de taxes extraordinaires à payer en sus de la taxe déjà inconstitutionnelle de un et demi pour cent décrétée par la municipalité actuelle, ce qui ferait trois pour cent.

La Constitution, expression de la volonté du peuple souverain de la Louisiane, qui limite la taxe de ville à UN pour cent, peut-elle être mise à néant par des arrêts de Cour et par le mauvais vouloir d'une administration municipale? Telle est la question qui se pose devant l'Assemblée Générale. Nous espérons qu'elle la résoudra dans le sens du droit et de la justice et qu'elle saura faire respecter la Constitution comme la loi suprême de la Louisiane.

"Rochech." Essayez-en.

Santé et bien-être sont assurés à ceux qui emploient les Bitters de Hostetter. Ils guérissent les dyspepsies, prennent soin des intérêts du foie et maintiennent les forces.

Contre les affections des Bronchites et des poumons, rien, humble ou puissant que soit le malade, ne peut lutter contre le Baume Pectoral de Wistar.

Mort du sénateur Ball.—Nous avons été vivement peiné d'apprendre la mort d'un de nos plus estimables sénateurs, le docteur U. S. Ball, de Bayou Sara. Il a succombé, au bout de quelques jours de maladie, aux suites d'un refroidissement. Sa santé était d'ailleurs délicate. Le docteur Ball avait parlé dernièrement devant l'Association sanitaire auxiliaire. Il s'était beaucoup occupé de questions sanitaires et de la fièvre jaune. Il s'intéressait aussi à la production de la soie et avait formé l'année dernière, avec M. Crezier, une association pour l'établissement d'une magnanerie sur sa propriété. Sa fin prématurée est une perte pour tout l'Etat aussi bien que pour sa famille.

Dîner au consul américain à Paris.—Paris, 26 janvier.—Le Cercle du Bercean, composé d'écrivains et d'auteurs américains, donne un dîner aujourd'hui au général Lucius Fairchild, l'ex-consul général des Etats-Unis, à l'occasion de sa promotion au poste de ministre en Espagne. Le Cercle Stanley lui a donné un dîner samedi dernier.

C'est un plaisir d'avoir des bébés, surtout quand on peut leur acheter pour 40 sous, une paire de souliers. L'Etoile Rouge.

Eau minérale naturelle de Rosbach fournie à la famille impériale d'Allemagne.

La Convention franco-américaine.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Conformément à la convention passée entre les Etats-Unis et la République française, pour référer à une commission spéciale d'arbitrage et de règlement certaines catégories de réclamations des citoyens de chacun de ces pays contre l'autre, le secrétaire Evarts et M. Outrey, ministre de France à Washington, ont signé le 15 de mois un traité aux termes duquel les réclamations dont il s'agit seront adjugées par trois commissaires, dont l'un à nommer par le président des Etats-Unis, un autre par le gouvernement français, et le troisième par l'empereur du Brésil. Le traité est maintenant devant le comité du sénat pour les affaires étrangères, et, comme nous l'avons déjà dit, sa ratification est très probable.

La convention entre les deux gouvernements est très explicite. Elle stipule formellement que les réclamations à soumettre à l'arbitrage doivent être basées sur des actes commis par les autorités civiles ou militaires de chaque pays contre les personnes ou propriétés de citoyens de l'autre pays pendant la campagne française au Mexique, la guerre civile des Etats-Unis, la guerre franco-allemande et l'insurrection déjà réglées par des autorités compétentes, ainsi que celles basées sur l'émancipation ou la perte d'esclaves, sont expressément exclues. En outre, et conformément à la loi internationale, l'arbitrage devra être restreint aux actes commis de part ou d'autre contre les personnes ou les biens de citoyens qui n'étaient pas au service des ennemis de l'autre pays ou ne leur donnaient pas une aide volontaire.

La *Tribune* dit que l'indemnité adjugée aux Canadiens par l'arbitrage sur les pêcheries n'aurait pas pu être aussi exorbitante qu'elle l'a été si le traité de Washington, qui a créé la commission, avait été aussi nettement défini que le traité entre la France et les Etats Unis.

Quand l'indemnité des pêcheries a été payée, poursuit ce journal, notre gouvernement s'est fait un point d'honneur de payer une note exorbitante et injuste, et que, de plus, il n'était pas légalement tenu de payer, attendu que la décision avait été rendue par deux seulement des trois commissaires. Une décision unanime était nécessaire en ce cas, mais notre gouvernement n'a pas voulu profiter de ce point technique, et il a payé le chiffre total après avoir désabusé les esprits des gouvernements de la Grande Bretagne et du Dominion de diverses illusions. Dans le nouveau traité, le jugement concordant de deux quelconques des trois commissaires suffira pour rendre la décision finale. Cette déclaration est spécifiquement stipulée dans un des articles.

Une convention préparée avec tant de soins ne sera pas exposée à de fausses interprétations. Tous les différends qui se sont élevés entre les principales République des deux continents seront réglés dans un esprit amical et éclairé.

Cette qui n'a que 25 sous est très satisfaite de pouvoir l'échanger contre une petite de peu sous. L'Etoile Rouge.

Eau minérale naturelle de Rosbach fournie à Sa Hautesse Royale le grand-duc de Hesse-Darmstadt.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au dehors, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Pleyel, etc., ainsi que des pianos d'occasion. On échange aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

Le plus grand assortiment de secrétaires, étagères, caisses à livres, tables de bibliothèque, armoires pour argenterie et porcelaine, glaces de cheminée et entre fenêtres, aide board. Allez au Palais de Meubles de Hubbard, rue Sud-Remparts 122.

Eau minérale naturelle de Rosbach fournie à la famille royale d'Angleterre.

Escarpins Louis XV, pantoufles Louis XV, bottes blanches, pantoufles blanches, à l'Etoile Rouge.

—On lit dans le "Messager de Vienne."

" Les temps sont changés. La nation française se sent revivre; elle a conscience d'avoir repris ses forces et cherche aujourd'hui des alliances qui, la mettant à l'abri de tout danger, lui permettent de préparer sûrement des combinaisons d'avenir. Elle ne souffrira plus aujourd'hui qu'on la menace, ni qu'on prétende, en quelque sorte, lui dicter sa ligne de conduite. Elle s'indigne à la seule idée que l'opinion de l'étranger puisse peser d'un poids quelconque dans la balance de ses destinées; et, si elle est résolue à se montrer conciliante aussi longtemps qu'elle ne sera pas attaquée, l'on peut déjà prévoir qu'au moindre danger elle serait debout, toute prête à venger ses injures."

—On écrit de Berlin à la "Gazette de Magdebourg" que la colonie française de Berlin s'apprête à présenter à l'ambassadeur démissionnaire une adresse calligraphiée portant les signatures de tous les membres de la colonie. Cette adresse, qui doit être un témoignage de gratitude pour les bienfaits que M. le comte de Saint-Vallier a prodigués pendant son séjour à Berlin à ses compatriotes nécessiteux, ne lui sera remise que lorsqu'il aura présenté à l'empereur ses lettres de rappel.

Trois élèves de l'Ecole d'Angers ont été arrêtés pour l'affaire des brimades en vertu d'un mandat du juge d'instruction.

Un projet de loi sera déposé à la rentrée pour la suppression des brimades, non-seulement dans les écoles du gouvernement, mais dans les concurrences où elles atteignent quelquefois un degré de violence qui met les brimés à l'hôpital pour six mois.

Dernièrement, le Congrès américain fut obligé de voter une loi semblable. Chose curieuse, cette manie des brimades avait été introduite dans le Nouveau-Monde par des Français.

—Il vient de mourir à Dinan, de privations, d'insultes et de froid, un mendiant du nom de Maurice qui, nous apprend l'*Union dinannaise*, a laissé une véritable fortune : d'abord, dans des sacs renfermés en un vieux bahut, plusieurs milliers de francs en pièces d'or et d'argent qui ont été trouvés; puis, dans une ancienne botte contenant autrefois un clyso-pompe, des billets de banque en assez grand nombre. Maurice possédait en outre de belles et bonnes maisons de ville.

On a en quelque peine à réunir les héritiers qui étaient au nombre de sept, habitant la commune d'Yvias, canton Paimpol; ils sont arrivés enfin aujourd'hui à Dinan pour toucher cette succession inattendue.

L'INDUSTRIE SUCRIÈRE.

Nous publions aujourd'hui, à la seconde page de l'ABEILLE, un article intéressant sur la canne à sucre au Brésil. Dans un prochain numéro, nous donnerons un compte-rendu des essais de distillation faits en 1879 à la Guadeloupe, sur la canne et sur la bagasse.

THEATRE DE L'OPERA.

Compagnie lyrique française.

Voici la dernière journée du séjour de la troupe Gran à la Nouvelle-Orléans; elle paraîtra encore deux fois, en matinée et le soir, deux dernières victoires nous en semmes sûrs.

Ce matin on répète *Madame Favart*, un des principaux succès de la saison, un des triomphes de Paola Marié. On entendra avec elle dans cette pièce Mme Grégoire, MM. Mézières, Jouard, Juteau, Poyard et Villano.

Ce soir, pour le bénéfice de Victor Capoul, l'éminent artiste, dont le talent fin et distingué a été si apprécié ici par notre public de dilettante, le programme sera composé comme suit :

Le second acte de *La Fille de Mme Angot*, comprenant le duo entre Clairette et Lange, le duo entre Lange et Pitou et la scène des conspirateurs, avec Capoul, Paola Marié et Angèle, MM. Mézières, Duplan, Juteau, Villano; second acte de *Mignon* avec Capoul, Mlles Paola Marié, Hélène Leroux, Angèle, M. Juteau; troisième acte de *Faust*, l'acte du jardin, par Capoul (Faust), Jouard (Méphisto), Mlle Leroux-Bouvard (Marguerite), Mme Grégoire (Siebel), Mme Delorme (Martha).

M. Capoul chantera dans ces trois scènes; on voit qu'il tient à laisser un agréable souvenir à ses auditeurs de sa dernière soirée.

Mercredi soir, dans l'intermède, il a chanté d'une façon délicieuse la romance "*Les étoiles*" et rappelé par le public il a dit avec non moins de distinction et de sentiment une autre romance "Rappelle-toi." Mlle Raphael, qui avait été annoncée comme devant chanter le "Saint à la France," ce qui est été de circonstance, a remplacé ce morceau par le grand air de la *Juive* "Il va venir".

Mlle Leroux-Bouvard a fait apprécier sa jolie voix, très légère pour une voix de forte chanteuse, dans la romance l'*Echo des bois*, qu'elle a terminée par quelques traits délicatement exécutés.

L'intermède s'est terminé par deux chansons comiques, dites avec chic par la belle Mlle Angèle qui a eu un grand succès.

La soirée au bénéfice de l'*Union française* a été, en somme très brillante et nous présumons aussi qu'elle a été fructueuse.

La représentation de *Pré aux Clercs*, donnée hier soir au bénéfice de Mlle Leroux-Bouvard, avait attiré une salle comble. Nous avons entendu avec un immense plaisir cette merveilleuse musique de Herold qui ne vieillit jamais. Capoul a chanté le rôle de Mergy avec ce style de grande école qui caractérise son admirable talent. Il nous a reporté aux beaux jours de l'Opéra comique de Paris. Son air du premier acte, son récit, tout a été parfait. Il a donné au personnage de Mergy le caractère de noblesse qui convient au rôle.

Nous complimentons sincèrement Mlle Leroux-Bouvard sur la manière dont elle a chanté le rôle d'Isabelle, et particulièrement le grand air du second acte, dont elle a exécuté les vocalises avec perfection et légèreté. Elle a été fort applaudie et a reçu une magnifique corbeille de roses et un beau cadeau.

Mme Angèle a déployé une grande magnificence de costumes dans le rôle de la reine Marguerite.

Mme Grégoire a chanté et joué très gentiment le rôle de Nicette. Le rôle de Comminge a été joué avec talent par M. Bouvard, chez lequel on reconnaît de suite un artiste de valeur.

M. Poyard a rendu d'une façon originale le rôle de Cantarelli et M. Jouard a chanté et joué avec son talent habituel celui de Girot. Nous ne dirons pas que tout a été parfait, car il y a eu quelques petites anicroches dans les ensembles, mais pour une première représentation, cela a marché fort convenablement.

GRAND OPERA HOUSE. — Il y avait, hier soir, salle presque comble pour assister à la première représentation de la nouvelle comédie écrite expressément pour MM. Robson et Crane et intitulée "Sharps and Flats." La pièce est très bien interprétée et, quoiqu'elle n'ait encore été jouée qu'une seule fois par cette troupe, les artistes se sont tous bien acquittés de leurs rôles. MM. Robson et Crane ont été plus qu'amusants et les applaudissements qu'ils ont reçu prouvent que le public était satisfait. La scène du duel, au second acte, a excité l'hilarité générale et les spectateurs en riaient encore après la chûte du rideau. Mlle Proctor comprend et joue bien le rôle de Mlle Manon Pemberton, tandis que Mlle Robinson a fait une provoquante veuve Lourdes; M. Coulton a une tenue digne et remplit bien le rôle du capitaine Earton, de l'armée des Etats-Unis. Somme toute la représentation a très bien marché et nous croyons que la comédie de "Sharps and Flats" est destinée à faire recette à chaque fois et partout où elle sera jouée. La même pièce sera donnée ce soir.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Toujours grande foule à ce théâtre. On donnera ce soir pour le bénéfice de Joseph Murphy le spectacle le plus coté de la saison "Kerry Gow" et "Help," deux drames irlandais d'une excellente facture et que le public aime toujours. Nous pensons qu'il ne fera pas défaut à une représentation de ce genre, annoncée en outre pour le bénéfice de cet acteur favori. Demain "Help" paraîtra tout seul sur l'affiche pour la matinée, mais les deux drames seront représentés dans la soirée.

THEATRE ST-CHARLES — Le fameux magicien nous fait dire que pour ce soir il a changé tout son programme et qu'il exécutera des tours complètement nouveaux. Nous nous empressons de donner cette nouvelle au public en ajoutant que les cadeaux distribués aux spectateurs ont une valeur très appréciable. Il en est qui ont dû coûter de 5 à 10, 20, 30 et jusqu'à $50 au professeur Macallister.

Hier 29, les deux principaux présents ont été gagnés par Mme Becker, coin des rues Water et Washington, peu et robelet en argent massif de la valeur de $45; l'autre par Thos. Hunter, couleur, No 62 rue Johnson, nécessaire de toilette valant $30.

Changement complet de programme ce soir. Nouvelles illusions. Le Prof. commencera par la grande illusion de la *Serre* (*Conservatory of flowers.*)

CONFÉRENCE DU PROFESSEUR TRIPP. —Le professeur Tripp fera ce soir, dans la salle de la Y. M. C. Association, sa troisième conférence. Le sujet est Lamartine, poète, orateur et homme d'Etat. Cette conférence a eu un immense succès à Boston, Baltimore, etc. Nous espérons qu'il y aura foule pour entendre le professeur traiter un pareil sujet.

Pharmacie du Marché Français.—Cette pharmacie a été établie tout récemment au No. 280 rue Decatur, près Ursulines, et vient ou un stock de médicaments de premier choix. Tout ce dont il est question a été choisi avec le plus grand soin, et on peut compter sur des produits de choix. Les propriétaires de M. Ledoux y seront remplacés avec une complaisance assaisonnée et à toute heure du jour et de la nuit. A propos, on trouve le cabinet de M. le Dr Fermandez qui pourra y être, demeurant en face du No 280 Decatur, de 7 à 9 heures du matin et de 1 à 3 heures de l'après-midi. Voir l'annonce.

L'économie sociale.—M. Isaac Pereire propose [illegible] tous les [illegible] ments.

Il fait appel à tous les esprits sérieux et impartiaux et ouvre un concours sollicité pour chercher la meilleure solution du problème redoutable du paupérisme.

M. Isaac Pereire affecte à cette œuvre de hautes études sociales une somme de 100,000 FR., qui sera divisée en quatre séries de prix correspondant aux quatre sujets mis au concours et embrassant les termes essentiels du problème.

Chaque série comprendra :

UN PREMIER PRIX DE DIX MILLE FRANCS—DEUX SECONDS PRIX DE CINQ MILLE FRANCS CHAQUE :—DEUX MENTIONS HONORABLES DE DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS CHAQUE.

Le programme du concours comprend quatre questions à résoudre.

La première comprend la recherche générale des moyens que la société contemporaine possède et qu'offre le progrès des sciences sociales pour atténuer considérablement, sinon guérir complètement les misères des classes les plus laborieuses et les plus nombreuses.

Les trois autres sont plus spécialement dans les détails d'application, ont pour objet :

La deuxième, le développement de l'instruction publique à tous les degrés;

La troisième, l'organisation du crédit dans l'intérêt du travail et du travailleur;

La quatrième, la réforme des impôts, dans le but de répartir plus équitablement les charges sociales.

—La *Germania* apprécie l'attitude du prince de Bismarck vis-à-vis du nouveau cabinet français et pense qu'il lui fait beaucoup plus d'avances qu'il n'en a jamais fait à aucun ministère conservateur. La *Germania* voit la raison de cette attitude dans la nécessité où se trouve l'Allemagne d'ôter à la Russie tout prétexte de *protéger* la France, tout en amenant celle-ci à voir pour l'Allemagne la même considération que par le passé.

Le prince de Bismarck, dit la feuille berlinoise, croit avoir atteint ce but, en diminuant soigneusement les appréhensions que le changement de situation devait lui inspirer et en chargeant son ambassadeur d'offrir, d'une manière convenable, son amitié au nouveau cabinet. Il paraît, en effet, avoir réussi; car M. de Freycinet se donne toute la peine du monde pour maintenir l'ancien ambassadeur à Berlin, en signe de l'amitié inaltérable des deux pays. Effectivement, le comte de Saint-Vallier n'a pas insisté sur sa démission et sommeurera, provisoirement du moins, son poste. On capte le maintenir définitivement, mais c'est une question difficile à résoudre actuellement, car il est à craindre que le ministère Freycinet soit écrasé entre deux meules, dont l'une s'appelle Grévy et l'autre Gambetta.

—On nous écrit de Saint-Pétersbourg qu'une même violente aurait eu lieu entre l'empereur et le prince héritier.

L'empereur offrait au czarewitch la direction des affaires intérieures, celui-ci aurait refusé formellement et demandé la direction des affaires extérieures.

—En 1880, l'année sera bissextile, le mois de février présentera encore ce phénomène que dans ses 29 jours, il comptera 5 dimanches. Les mois de mai, août et octobre auront aussi 5 dimanches, mais ce sont des mois de 31 jours. La fête de Pâques tombera très tôt cette année, le 25 mars. On sait qu'elle peut venir avant le 22 mars et après le 25 avril.

—Un banquier de Sainte-Menehould, M. Pasquin d'Etaux, l'un des chefs du parti réactionnaire, vient d'être condamné, pour faux et banqueroute, à cinq ans de prison par la cour d'assises de la Meuse.

—Un mot du prince Jérôme Napoléon :

—"Les Mémoires de Madame de Rémusat" font autant de mal à la cause impérialiste qu'une invasion.

Taxes et licences.—M. Isbestan, adminis-trateur des finances de la Nlle-Orléans, avertit les contribuables en défaut qu'il ne leur reste que deux jours supplémentaires et prend pour partir sous [illegible] 1879. Passé ce délai, l'intérêt et les frais arriérés s'ajouteront à leurs comptes. Le privilège de payer en partie les licences de ville de 1880 en sciée expire également le 31 janvier.

Il y a tant de personnes qui ne peuvent faire leurs acquisitions pendant la semaine qu'il est heureux que certaines agences leur servent les portes. L'Etoile Rouge est au nombre de ces maisons et il est certain que bien des gens profiteront de l'occasion en allant le Dimanche y faire acquisition de chaussures de premier ordre. L'Etoile Rouge ne ferme qu'à une heure le Dimanche.

Eau minérale naturelle de Rosbach mise en bouteilles aux Rosbach Springs, près Hamburg.

—L'abbé de Choisy et l'abbé Fleury écrivirent chacun une histoire de l'Eglise, le premier élégamment, le second savamment, ce qui fit dire que l'histoire de l'abbé Choisy était "fleurie" et que celle de l'abbé Fleury était "choisie."

—Un mot d'enfant emprunté au *Frank Leslie's illustrated newspaper* :

Harry et Tommy sont deux frères qui couchent dans la même lit.

La maman—Tommy, pourquoi vous tenez-vous au milieu du lit? Que laisse-vous donc à votre frère?

Tommy—Les deux côtés, maman!

"Rochech." Essayez-en.

Prestidigitateur.—M. A. Marix, dont la réputation est grande comme prestidigitateur, donne ses séances dans la salle de l'Opéra. Son entrée aura lieu le 1er, le 2 et le 3 février. Le prix des places réservées au parquet, aux premières et aux secondes est de 50 cts. et de 25 cts seulement aux fauteuils.

Dépenses plus de trente ans, il est mis usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il diminue les souffrances, guérit la dysenterie et la diarrhée, soulage de la dentition en [illegible] et est parfaitement inoffensif. 25 cents la bouteille.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé à minuit, à l'âge de 64 ans, le Sociétaire FRANÇOIS DÉSANGLES, né à St-Dode, Département du Gers.

MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de janvier sont priés d'assister à son funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures du soir. Le convoi partira de l'Asile, où le corps est exposé.

Par ordre du Président,

J. SCHWEITZER,

L. SIMON, Secrétaire.

PHARMACIE DU MARCHÉ FRANÇAIS, 280, RUE DECATUR, PRES URSULINES, P. A. HEBERARD, Pharmacien.

CETTE pharmacie, qui vient d'être ouverte, a un assortiment de médicaments frais et choisis avec soin, de Produits Chimiques, Parfumerie, Remèdes secrets, etc.

Les formules de MM. les Médecins seront remplies, de jour et de nuit, avec une exactitude scrupuleuse. Ordres à domicile remplis à bref délai. Prix très modérés.

On parle anglais, français, italien, espagnol et allemand.

LE DR. P. FORMENTO

Peut être consulté à son cabinet, au dessus de la "Pharmacie du Marché Français", de 7 à 9 h. du matin, et de 1 à 5 h. de l'après-midi.

Consultations gratuites pour les pauvres.

30janv—1m

GALLIE H. H. C. A. 57 GAMP.

LECTURES par le professeur Tripp; Parquet 25 c; Galerie 15 c. Ce soir, Lamartine, Poète, Orateur et homme d'Etat. Cette conférence a eu un immense succès à Boston, Baltimore, etc. Nous espérons qu'il y aura foule pour entendre le professeur traiter un pareil sujet.

A vendre

Un bon cheval à une magnifique paire de jumelles, très bien de tête et très fins, jeune, sans défauts et parfaitement convenables pour le service d'une famille. A tout un poney fou, deux et une voiture de médecin. S'adresser au No 114 de la rue Bourbon.

Dernier avis.—Taxes de Ville de 1879.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

IL ne reste que deux jours pour payer les taxes de 1879. La [illegible] qui négligeront de profiter de ce délai sont informés que l'intérêt et les frais arriérés seront ajoutés à leurs comptes.

ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.

30 janv—2f

Le [illegible] Les jo[illegible] V. O. COTTE, Aj'ent 33 rue Carondelet.

30 jan—3f

SEMENCE DE RIZ 3,000 sacs. De la Caroline et de Mandarin. A vendre par ERNST & CO., 100 et 131 rue Pain.

28 janv 43f

CHARRETTES A LOUER.

Les personnes désirant des charrettes pour transporter sable, briques, chaux, charbon, etc., peuvent s'en procurer à un prix raisonnable en s'adressant à H. J. MONTAGNET, 4 rue Carondelet.

21 déc—3m

A vendre

UN bon lunch où l'on fait du pain aussi que des gâteaux. Elle est en parfait état. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de ce journal. 28 janv..5f

Francis T. Nicholls, AVOCAT, 15.....RUE CARONDELET.....15 Nouvelle Orléans.

28 jan—15f

A. CASSARD, Courtier, No 10 rue St-Charles, Paye les TAXES DE VILLE et d'ETAT ainsi que les LICENCES à un comptant Modéré.

30janv—1m

AVIS.

LE Dr L. FERRETTE prévient ses amis et le public qu'il se [illegible] Résidence, No 88 rue St Philippe. Heures de consultation, de 1 h. à 2 h. Le lundi, le mercredi et le vendredi, consultations spéciales pour les maladies d'yeux. 30janv—1m

PENSION DE 1re CLASSE et chambres à la "Maison Daniel," 119 Royale, vis-à-vis Maison d'Etat.

CHAMPAGNE

MOET & CHANDON, EPERNAY. BILLERY MOUSSEUX supérieur, CRÉMANT D'AY, blanc. GRAND CRÉMANT IMPÉRIAL. Agents pour les Etats du Sud, BASSETTI & XIQUES, 67 & 69 Rue Decatur.

26janv—1m

CHAMPAGNE.

Dry and Standard Type For sale by A. ROCHEREAU & Co., 16 and 18 St-Louis street,

10 janvier—1m

CHAMPAGNE DELMONICO. En Bouteilles, Demi et Quart, —DE LA— Maison Delbeck & Cie, de Reims, M. E. LAMONTAGNE, 53 Hanover St., New-York, Agent pour les Etats du Nord

M. A. NADAL, 42 Décatur St., New-Orleans. Agent pour les Etats du Sud

23déc—6m MoYD

$10 de récompense.

Perdu, dimanche matin, un chien CHARTRETTE, blanc et noir, à queue courte. Il appartenait à la veuve que grande bonne mère. La personne qui le retrouvera et le ramènera à M. Robert Pratcher, No 15 rue Dumaine (magasin de graines) recevra la récompense ci-dessus.

30janv—

AXMINSTER, MOQUETTES, BRUSSELS, INGRAINS.

Le plus grand assortiment, les plus nouveaux genres et les plus bas prix de tout le Sud.

A. Brousseau's Son, 17.....RUE DE CHARTRES.....17 Nouveau stock De Tapis pour Escaliers, ARTICLES POUR BUREAUX. Nattes de Chine et de Canton. Toiles vernies de Linoleum. Couvre-pieds, tapis de chambre. Nattes en grande variété. VENEZ VOIR.

22 nov—

SIROP PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

Le Sirop pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les enrouements, les pleurésies et toutes les affections pulmonaires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, et rétablit les poitrinaires et les jeunes et adultes les moins robustes. Il convient aussi dans la convalescence, et à l'usage d'une manière [illegible] Prix $1 la bouteille.

H. LAPLACE, Pharmacien, 52 et 54 rue des Champs-Elysées, En dans les principales pharmacies en ville, et en Angleterre et en Allemagne.

Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin de R. SCHMIDT, PHARMACIEN, Hanovre, Allemagne. Le Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin est un remède agréable et efficace contre les rhumes, catarrhes, toux, coqueluche, enrouement, toutes les affections—aiguës ou chroniques—de la poitrine et des poumons. Prix de la bouteille..... 75 cts. Lavez-vous

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.

A PARTIR DU 1er Février 1880, les trains partiront du [illegible] coin Canal et Bienville, à 6:30, 9, 11, 12, 1, 2, 3, 4 et 5.

T. S. WILLIAMS, Surintendant.

29 janv—1m

Les Meilleurs Pianos ET Les Plus Populaires A Grunewald Hall 14, 16, 18, 20 & 22 RUE BARONNE.

L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toutes espèces de INSTRUMENTS DE MUSIQUE. L'assortiment est en grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables

Steinway Knabe Pleyel Weber Fischer PIANOS AUTRE QUE LES Clough & Warren, Pelouhet, Peloubet & Co, Orgues

Les plus recherchés, vendues à la moitié de leurs prix. Tout ce qui de bon ou de peu cher rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald.

Vieux pianos échangés, ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir nos instruments de spécialité, venez juger par vous-mêmes de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez

LOUIS GRUNEWALD, GRUNEWALD HALL.

11janv—3m

J. P. SARRAZIN. Fabrique à vapeur de Tabacs à fumer, à priser et à mâcher. 91 et 93 rue de Chartres, 39, 41 et 44 Conti, Et 66, 68, 70 et 72 Poydras. Au Jos. Queyrous Cigars Works, 60 rue Conti.

Montrez les fabricants de cigares trouveront un vaste assortiment de tabacs feuilles, Ohio, Wisconsin, Pennsylvanie. Connaissant ce Monsieur, ainsi que ses produits, nous pouvons en toute conscience le recommander à des prix très modérés.

Pour Cadeaux des Jours de Fête, —Un bel assortiment de— Pipes Ecume, Embouts Cigares et Cigarettes, Pipes Bruyère fines et de tous genres. CIGARES IMPORTÉS NOBLE HABANA. Ainsi qu'un grand assortiment de cigares de pays de Manuelita. Prix modérés comme d'habitude.

26 déc—

Pension privée, 123 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse.

MME L. Trouille a l'honneur d'informer la Ville et le public ainsi que les voyageurs que l'on trouve toujours chez elle des chambres très confortables et une cuisine de première classe, le tout à des prix des plus modérés. 11janv—1m.

P. FORGET, A l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir son Fumoir Français, rue Dauphine No 107. Service à toute heure, chambres garnies pour familles et célibataires. Le tout à des prix très modérés. 7déc—1m

WM. FRANTZ. E. OPITZ. FRANTZ & OPITZ, Successeurs de A. BOURET & Cie, Horlogers, Bijoutiers, 66 rue Royale, Entre Conti et Hôtel-Dieu, Nlle-Orléans. BIJOUTERIE EN TOUTES SES DIAMANTS. DIAMANTS. (Achat sorte de bénéficiaire plaqué.) 1janv—1m

Chemiserie et Blanchisserie Parisiennes. Magasin : 30 rue St-Charles. Usine à vapeur : 25, 26 et 27 rue Canal.

A FIN de populariser les produits de notre manufacture, nous livrons à partir d'aujourd'hui des chemises sur mesure à $4, $5 et $6 la douzaine.

En magasin, nous tenons constamment un choix complet dans les prix de 18, 18, 25, 27 et 30 dollars; notre fabrique regorge à la vente journalière, il n'y a jamais de vieux stock.

La supériorité de notre article est trop connue pour nécessiter une démonstration quelconque. Cependant nous dirons à l'acheteur, qui n'aurait pas encore essayé nos produits et qui leur préférerait peut-être, la chemise de fantaisie importée, qu'il ne peut avoir une bonne chemise de Paris qu'autant qu'un des bons chemisiers, tels que Charvet et une dizaine d'autres, prennent en mesure; dans ce cas il paiera très cher, mais c'est le seul moyen d'avoir une bonne chemise. Où achètent-ils? Ils achètent à la fabrication du notre article et cela à bien meilleur marché. Il, au contraire, il achète tel l'article import